

Son Excellence l'Administrateur recommande à la Chambre des communes une mesure prévoyant, de la manière prescrite, pendant la période commençant le 1<sup>er</sup> juillet 1974 et se terminant le 30 juin 1980, en ce qui concerne le blé produit à l'extérieur de la région définie dans la Loi sur la Commission canadienne du blé, et pendant la période commençant le 1<sup>er</sup> août 1974 et se terminant le 31 juillet 1980, en ce qui concerne le blé produit à l'intérieur de ladite région, des paiements dont le montant est déterminé en vertu de la mesure pour chaque boisseau de blé durum et pour chaque boisseau de blé autre que le blé durum produits et vendus pour la consommation humaine au Canada; et prévoyant, de la manière prescrite, le versement d'intérêt relativement aux paiements pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 1974 ou le 1<sup>er</sup> août 1974 et l'adoption de la mesure.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Duclos, appuyé par M. Lee,—Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada:

A Son Excellence le très honorable Bora Laskin, Juge en chef du Canada et Administrateur du Gouvernement du Canada.

#### QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Stanfield, appuyé par M. Wagner,—Qu'on ajoute les mots suivants à l'Adresse en réponse au discours du Trône:

«Nous signalons respectueusement à Votre Excellence que vos ministres n'ayant pas su agir résolument après les élections du 8 juillet dernier, ils ont ainsi contribué à la disparité croissante et au désarroi social et économique qui existent au pays, situation qui requiert une intervention prompte et déterminée, dont il n'est nullement question dans le discours du Trône.»

Après plus ample débat, à 5 h. 30 de l'après-midi, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 38 du Règlement.

Cette proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 3)

POUR

Messieurs

Alexander	Benjamin	Clark
Alkenbrack	Blackburn	(Rocky Mountain)
Allard	Brewin	Clarke
Baker	Brisco	(Vancouver Quadra)
(Grenville-Carleton)	Broadbent	Cossitt
Baldwin	Cadiou	Crouse
Bawden	Caouette	Darling
Beatty	(Villeneuve)	Dick
Beaudoin	Carter	Diefenbaker

Dinsdale  
Dionne  
(Kamouraska)  
Douglas  
(Nanaimo-Cowichan-  
Les Îles)  
Elzinga  
Epp  
Firth  
Fortin  
Friesen  
Gilbert  
Grafftey  
Halliday  
Hamilton  
(Swift Current-  
Maple Creek)  
Hargrave  
Hnatyshyn  
Hogan  
Holmes  
Horner  
Howie  
Huntington  
Hurlburt  
Jarvis  
Jelinek  
Johnston  
Jones  
Kempling  
Knowles  
(Winnipeg-  
Nord-Centre)

Messieurs

Korchinski  
Lambert  
(Bellechasse)  
Lambert  
(Edmonton-Ouest)  
Laprise  
La Salle  
Lawrence  
Leggatt  
MacDonald  
(Egmont)  
MacDonald (M<sup>re</sup>)  
(Kingston et les  
Îles)  
MacKay  
MacLean  
Macquarrie  
Malone  
Marshall  
Matte  
Mazankowski  
McCain  
McCleave  
McGrath  
McKenzie  
McKinley  
McKinnon  
Mitges  
Muir  
Munro  
(Esquimalt-Saanich)  
Murta  
Neil

CONTRE

Messieurs

Abbott	Ethier	Marchand
Allmand	Faulkner	(Kamloops-Cariboo)
Anderson	Fleming	Martin
Andras	Flynn	McIsaac
(Port Arthur)	Foster	McRae
Andres	Fox	Milne
(Lincoln)	Francis	Morin (M <sup>re</sup> )
Appolloni (M <sup>re</sup> )	Goodale	Munro
Baker	Goyer	(Hamilton-Est)
(Gander-Twillingate)	Gray	Nicholson (M <sup>re</sup> )
Basford	Guay	O'Connell
Bécharde	(Saint-Boniface)	Olivier
Bégin (M <sup>re</sup> )	Guay	Ouellet
Blais	(Lévis)	Parent
Blaker	Guilbault	Pearsall
Breau	Haidasz	Pelletier
Buchanan	Herbert	(Hochelaga)
Bussières	Holt (M <sup>re</sup> )	Pelletier
Caccia	Hopkins	(Sherbrooke)
Cafik	Jamieson	Penner
Campagnolo (M <sup>re</sup> )	Joyal	Philbrook
Campbell (M <sup>re</sup> )	Kaplan	Pinard
(South Western Nova)	Lachance	Portelance
Campbell	Lajoie	Poulin
(LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul)	Lalonde	Raines
Caron	Landers	Reid
Chrétien	Lang	Richardson
Clermont	Lapointe	Roberts
Collenette	Leblanc	Robinson
Condon	(Laurier)	Rompkey
Corbin	LeBlanc	Rooney
Corriveau	(Westmorland-Kent)	Roy
Côté	Lee	(Laval)
Cullen	Lefebvre	Sauvé (M <sup>re</sup> )
Cyr	Lessard	Sharp
Daudin	Loiselle	Smith
De Bané	(Chambly)	(Saint-Jean)
Demers	Loiselle	Stollery
Dionne	(Saint-Henri)	Tessier
(Northumberland- Miramichi)	Lumley	Trudeau
Douglas	MacDonald	Trudel
(Bruce)	(Cardigan)	Turner
Drury	MacEachen	(London-Est)
Dubé	MacFarlane	Turner
Duclos	MacGuigan	(Ottawa-Carleton)
Dupont	Mackasey	Whelan
Duquet	Maine	Yanakis
	Marceau	Young—122
	Marchand	
	(Langelier)	